

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 06 MARS 2017

**Membres présents** : P. BARD, S. BERTHON BENOIT, J. BROCHIER, N. DEMANGEL, R-M. FERREIRA, M. GAZANIOL, C. JULIEN, M. JULIEN, C. PAYEN, G. ZILBERMAN, C. MATAS (BVAC), C. PEYRE (Information Santé), C. GINOUX (MJC Gd Charran), A. MINARD (Les Givrés), S. CHAROZE (UBD MJC 26/07), F. MARCHOIS (Directeur)

**Membres représentés** : A. LEBON et C. REYNAUD par C. JULIEN, M-C. LEBON par M. JULIEN, B. SALOMON par M. GAZANIOL

**Membres excusés** : D. FLEURY, N. MANY (Activ'Seniors)

**Membres absents** : M. CHARRIERE, G3L, J-B. RYCKELYNCK (Mairie de Valence)

19 votants dont 4 pouvoirs - Secrétaire de séance : Marie GAZANIOL

Tour de Table et accueil de Sandrine CHAROZE, administratrice UBD des MJC 26/07

Les administrateurs se sont posés la question de la présence de l'UBD MJC 26/07 au Conseil d'Administration. Celle-ci sera débattue lors de la prochaine séance.

*Remarque : Embauche du directeur au 13 Février en tant que salarié associatif. Dans les statuts de la MJC, le directeur dispose d'une voix délibérative. A ce titre, compte tenu de la nouvelle situation, il propose de s'abstenir sur toute décision dans l'attente de la révision des statuts de la MJC.*

### **1 / Approbation du compte rendu du CA du 24 Janvier 2017** (17 votants dont 2 pouvoirs)

Le compte rendu ainsi modifié est approuvé par 15 voix POUR et 2 Abstentions.

### **2 / Préparation Assemblée Générale du 19 Mai 2017**

#### **2.1 / RAPPORT MORAL :**

Pistes de travail évoquées : Situation de la fédération et les perspectives, renouvellement du projet social, développement de l'action Enfance et ses conséquences

Les lignes directrices du Rapport Moral sont approuvées par 18 voix POUR et 1 abstention. A la charge de la Présidente et du Bureau de travailler sa rédaction.

#### **2.2 / RAPPORT FINANCIER :**

Quelques changements ont été réalisés, dus à l'actualisation des données de la Ville de Valence pour 2016 (Fluides, interventions techniques opérées). Le résultat 2016 est excédentaire pour 13482€.

### **RAPPORT FINANCIER 2016 COMPTE DE RESULTAT**

*Les comptes de l'année 2016 présentent un résultat excédentaire de 13482,68 € ce qui représente 2,2% des produits de l'année (1,7% des produits en 2015).*

#### **A / COMPARATIF GENERAL du compte de résultat 2016 avec le budget prévisionnel 2016 voté en Avril 2016 :**

*La totalité des charges réalisées en 2016 (588584€) représente 98,1% du budget prévisionnel 2016 voté à l'assemblée générale du 26 Avril 2016. Quant aux produits (602067€), ils représentent 100,3% de ce même budget prévisionnel. La mise à jour des charges et produits supplétifs (-11915€) est réalisée.*

*Pour les produits, les subventions et les produits d'exploitation sont plus importants que ceux prévus (+ 10300 €). Malgré de subventions non accordées (Animation Collective Familles pour 12500€), le développement de l'accueil de loisirs pour les maternels et les primaires a permis une augmentation sensible des produits d'activités (+13500€), des aides aux familles (+2800€), des prestations de la CAF (+5000€) et des adhésions (+1000€). Il est à noter aussi une augmentation des cotisations d'activités régulières (+3700€).*

*Le budget général a depuis 2013 évolué d'environ 50000€ par an avec pour moitié une augmentation de la masse salariale.*

## **B / COMMENTAIRES du COMPTE DE RESULTAT 2016 :**

### **1 / CHARGES 2016 :**

*Globalement, hormis les charges supplétives, les charges d'exploitation augmentent de 49850€ entre 2015 et 2016.*

#### **1.1 - Les charges d'exploitation :**

*Les achats et charges sont en baisse de 4600€ (115071€ en 2016 contre 119686€ en 2015) et s'expliquent par :*

- La baisse sensible des frais de déplacement (-3800€) en raison de la fin des formations professionnelles de salariés.*
- La baisse des fournitures d'activités pour 2460€. L'aménagement de l'accueil initialement prévu n'a pas été réalisé compte tenu des délais d'autorisation qui ont été allongés.*
- L'augmentation des charges d'équipements et de matériels, notamment pour l'accueil de loisirs (+2500€)*

#### **1.2 - Les charges de personnel**

*Elles augmentent d'environ de 33200€ (salaires bruts et charges sociales) qui s'expliquent principalement par :*

- La prise en compte de l'augmentation du temps de travail des salariés permanents (décidés en 2015) sur une année pleine*
- Le recours à du personnel remplaçant les salariés en arrêt maladie*
- La création d'un poste d'animateur Jeunesse en Contrat d'Avenir en Septembre 2016*
- La création d'un poste d'animateur technicien Piano en Septembre 2016*
- L'emploi de l'équipe pédagogique du séjour 9 / 13 ans (Directeur et Animateurs) pendant le mois de Juillet 2016 pour le compte des 2 MJC de Valence*
- Le développement de l'accueil de loisirs pour les enfants 6 / 10 ans depuis le mois de Septembre 2016.*

#### **1.3 - Les dotations d'exploitation**

- Les dotations aux amortissements augmentent de 19000€ pour les raisons suivantes :*
- La provision pour la retraite augmente de 5200€ du fait de l'ancienneté courante des personnels employés.*
- Du fait de la présence plus importante en 2016 de contrats à durée déterminée qui ont un terme au cours de l'année 2017, une provision évalué à partir des salaires versés est réservée (4800€).*
- La provision pour immobilisations augmente de 8400€ car les immobilisations de 2015 reportées sur 2016 n'ont pas été encore engagées (notamment l'aménagement de l'accueil) et sont donc provisionnées de nouveau sur 2017.*

#### **1.4 - Les charges exceptionnelles**

*Elles augmentent de 1300€ suite essentiellement à une régularisation URSSAF des règles d'application de la loi Fillon en 2013 et 2014 (+1700€).*

### **2 / PRODUITS 2015 :**

*Entre 2015 et 2016, hors produits supplétifs, les produits directs augmentent effectivement de 53850€. Cette évolution s'explique par les éléments suivants :*

➤ La **Production** augmente de près de 25000 € répartis de la manière suivante :

✓ *Actions ACCUEIL DE LOISIRS et SEJOURS : La participation des familles (+15200 €), les aides aux familles (+3500€ - VACAF et CCAS), la prestation CAF d'aide aux organisateurs (+4200€)*

✓ *Adhésions (+1100€)*

✓ *Cotisations d'activités (+3300€), notamment la nouvelle activité Piano qui rencontre un succès certain.*

➤ Les **subventions d'exploitation** ont augmenté de 15600€ entre 2015 et 2016 :

○ *Maintien de la subvention de fonctionnement par la Ville de Valence en 2016 (98000€)*

○ *Subvention complémentaire de 14000€ par la Ville pour l'accueil de loisirs maternel*

○ *Prestation de service d'animation Globale de la CAF pour le projet social 2016 maintenue pour 62200€.*

○ *Participation par prestation pour 7260€ de la Ville de Valence à la mise en place des ateliers périscolaires dans les écoles primaires. Une convention est désormais établie par saison scolaire. Pour 2016-2017, elle s'élève à un montant de 13300€ annuels.*

○ *Augmentation du dispositif d'aide à l'emploi (+5100€) du fait de la création du contrat d'avenir pour le poste supplémentaire en animation Jeunesse.*

● *Les autres produits augmentent de près de 3000€ en raison des prises en charge des frais de formation de 3 salariés par l'organisme collecteur des fonds de formation.*

● *Les produits financiers baissent pour la troisième fois consécutive de 200€ entre 2015 et 2016, conséquence de la baisse du taux de rémunération de l'épargne.*

● *Les produits exceptionnels augmentent de 10800€ entre 2015 et 2016. La reprise sur provisions opérée en 2015 comprenant les investissements prévus (Aménagement de l'accueil, matériel cuisine, retraite, prime de fin de CDD) n'ayant pas été tous réalisés, certains ont été reportés sur 2016 (Aménagement de l'accueil notamment) .*

### **COMPTE DE BILAN**

*Situation nette :*

*Le résultat de l'exercice 2016 fait ressortir un excédent de 13482,68€. La situation nette (les capitaux propres) passe de 214351,75€ au 31 Décembre 2015 à 227834,43€ au 31 Décembre 2016.*

*Les provisions pour charges augmentent compte tenu des provisions pour retraite et pour charges salariales notamment (fin de CDD, formation).*

*Les dettes financières augmentent de 14300€ correspondant aux charges sociales des salaires restant à payer pour le 4ème trimestre 2016. Les produits constatés d'avance au 31 Décembre 2016 sont en forte hausse (+16000€) correspondant à 2/3 des cotisations versées pour la saison en cours. Cela confirme une augmentation sensible des cotisations d'activités et du nombre d'adhérents sur la saison 2016-2017 comparativement à 2015-2016.*

*La MJC a des créances, notamment la CAF pour le projet social et la Ville de Valence (5% de la subvention annuelle - environ 5600€). D'autre part, la MJC a donné son accord pour un prêt à un salarié remboursable sur la durée de son contrat (solde de 1250€).*

*Immobilisations : L'essentiel des immobilisations est amorti. La valeur restante au 31 Décembre 2016 (14045€) rassemble pour une très grande part le garage (valeur restante : 7900€) et les derniers investissements pour l'accueil de loisirs et l'espace de restauration.*

Le rapport financier est approuvé par 18 voix POUR et 1 abstention.

### **2.3 / RAPPORT ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017**

Quelques modifications ont été aussi apportées au rapport d'orientation avec la régularisation des données fournies par la Ville de Valence (Fluides, ...).

### **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017**

2017 est l'année de renouvellement du projet social partagé entre les 2 MJC de Valence. Le budget prévisionnel repose donc sur un développement de l'agrément Centre Social avec la création de l'Animation Collective Familles et de l'Espace de Vie Sociale pour la MJC Grand Charran. Ces 3 agréments amplifient le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales pour les 2 associations.

De plus, la liquidation de la Fédération Régionale, employeur des 2 missions fédérales de direction mises à disposition des associations a obligé la municipalité et les associations à avoir recours à des personnels de direction associatifs et de bénéficier de moyens de financement public complémentaires pour assumer cette nouvelle charge. Ainsi, la participation de la Ville de Valence augmente de manière sensible pour les 2 associations, mais surtout pour la MJC Châteauvert à laquelle la ville a confié l'ouverture d'un accueil de loisirs élémentaire en sus du maternel depuis Septembre 2016. La Municipalité accorde une subvention complémentaire pour l'accueil des enfants de 7000€ annuels.

Le budget prévisionnel prend compte toutes ces nouvelles dispositions (intégration des charges de personnel de direction, augmentation des participations de la CAF et de la Ville) et le Conseil d'Administration propose :

de renforcer l'équipe d'animation permanente avec la création d'un poste d'animateur Jeunesse à partir de Septembre 2017,

de pouvoir disposer d'un animateur Enfance à temps partiel pour remplacer les départs en cours d'année,

d'augmenter le temps de travail de la nouvelle coordinatrice Familles et de la Responsable Enfance Jeunesse,

de donner davantage de visibilité de l'association et de moyens aux actions (véhicule supplémentaire, aménagement de l'accueil, signalétique extérieure).

Le budget prévisionnel propose des charges et des produits à hauteur de 618850€. Le budget augmente d'environ 2,7% par rapport au budget réalisé en 2016. Toute autre nouvelle action non prévue dans le budget devra trouver son financement pour préserver l'équilibre.

## **PRODUITS**

### **- PRODUCTION :**

Globalement, la participation des utilisateurs (adhérents, associations, copropriétés) est prévue à l'identique. Seule, la formation BAFA / BAFD est revue à la baisse car une consultation est en cours pour une nouvelle offre de la Ville de Valence pour les années 2017 et 2018.

### **- SUBVENTIONS :**

Les subventions d'exploitation augmentent sensiblement (+46% environ) car

- ✓ Ville de Valence : Complément annuel de 7000€ pour l'accueil de loisirs élémentaire
- ✓ Ville de Valence : Subvention supplémentaire de 64000€ pour le poste de direction (autrefois versée directement à la Fédération Régionale des MJC en Rhône Alpes, employeur du directeur)
- ✓ Ville de Valence : Convention pour les activités périscolaires saison 2016-2017 (13300€ pour la saison entière)
- ✓ Caisse d'Allocations Familiales : Agrément Centre social renouvelé pour 62200€
- ✓ Caisse d'Allocations Familiales : Agrément Animation Collective Familles pour 21000€

Enfin, le recours à trois contrats sous dispositif d'aide à l'emploi perdure sur 2017 (6 mois pour un contrat d'accompagnement dans l'emploi et 8 et 10 mois pour deux contrats d'avenir).

### **- AUTRES PRODUITS :**

Ils correspondent au solde de financement de la formation des salariés pris en charge par l'organisme collecteur des fonds de formation.

### **- PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS :**

En 2016, une reprise sur provisions pour un montant de 50844€ est prévue, répartie comme suit : 7201€ pour les fins de CDD, 23000€ pour les immobilisations (Aménagement et agencement Espace d'accueil, remorque, signalisation extérieure), 20643€ de reprise de provisions pour retraite.

## **CHARGES**

- **ACHATS ET CHARGES** : Les charges d'exploitation sont évaluées à 140150,00€ en 2017, soit environ 25000€ de plus qu'en 2016.

L'agencement du poste d'accueil en 2017 impacte le poste d'équipements / matériels locaux (compte 606300). L'accueil de loisirs maternel et élémentaire fonctionnant sur une année pleine agit sur les fournitures d'activités et l'alimentation en même temps que le maintien d'un séjour de 3 semaines pendant l'été 2017. Enfin, le reversement à la MJC Grand Charran augmente du fait de la mutualisation des financements fléchés sur les postes de direction.

Les variations les plus importantes sont les suivantes :

+11500€ en équipement matériel (Agencement accueil), +1700€ en petit matériel (accueil de loisirs essentiellement), +1700€ en fournitures d'activité (accueil de loisirs essentiellement), +7700€ en sous traitance en raison du développement de l'animation familles (conférences, transports des sorties, entrées pédagogiques), des activités périscolaires développées dans les écoles et de l'accueil de loisirs, +5000€ en reversion à la MJC Grand Charran (voir ci-dessus), +3000€ en honoraires : La MJC du fait qu'elle obtient désormais plus de 150000€ de subventions publiques (Subventions Ville de Valence et CAF cumulées) doit disposer des services d'un commissaire aux comptes agréé.

- **CHARGES DE PERSONNEL** :

Les charges prévisionnelles de personnel augmentent de 103110€ (salaires et charges patronales). Cette augmentation est due notamment à : L'intégration du poste de direction à compter du 01 Janvier 2017, La création d'un poste d'animateur Jeunes à compter du 01 Septembre 2017, L'emploi d'animateurs techniciens avec un temps de travail important (animatrice Piano), L'emploi d'animateurs en Contrats d'Engagement Educatif pour compenser les départs des salariés en contrats aidés se terminant au cours de l'année 2017 et pour assurer les animations périscolaires, Le changement de statut pour le salarié en charge de l'animation collective familles à compter du 01 Février 2017, L'augmentation du temps de travail de la direction de l'accueil de loisirs et de l'animation culturelle, Le recours à une stagiaire indemnisée pendant sa présence au sein de la MJC, La Complémentaire Santé pour un nombre de salariés plus important

- **DOTATIONS ET PROVISIONS** :

Les dotations aux amortissements baissent de 1700€.

Le Conseil d'Administration propose ce budget prévisionnel fondé sur des éléments sérieux. Il informe les adhérents que la situation financière restera stable aux conditions suivantes : Maintien du nombre d'adhérents et des cotisations d'activités et Equilibre financier des actions supplémentaires.

Le rapport d'orientations budgétaires 2017 est approuvé par 18 voix POUR et 1 abstention.

## **3 / Investissements**

- Enseignes murales : La MJC a fait appel à une entreprise pour réaliser les enseignes murales (entrée et visuel extérieur côté Place des Buissonnets). Le coût est de 1600€ comprenant la production et l'installation. La proposition est annexée au présent compte rendu. Le CA approuve par 18 voix POUR et 1 abstention.

- Minibus : Le Bureau propose aux administrateurs de disposer d'un second minibus pour la MJC afin d'assurer le développement de sorties de l'ALSH les Mercredis et pendant les vacances scolaires (l'usage des transports collectifs avec des enfants 3/6 ans apparaît compliqué). D'autre part, pour assurer le développement de l'axe Jeunesse, cet outil est indispensable. Enfin, dans le cadre du renouvellement du projet social et suite aux idées proposées lors du Cabaret, l'organisation de sorties extérieures en semaine

pour adultes est demandée. Le CA approuve par 18 voix POUR et 1 abstention l'achat du minibus pour un budget maximum de 18000€.

#### **4 / Poste de direction : Délégations de responsabilité et fiche missions du directeur**

Le CA donne mandat au BUREAU par 18 voix POUR et 1 abstention pour étudier et préparer les délégations de responsabilités et la fiche mission du directeur associatif.

#### **5 / Projet Social – Renouvellement**

A l'aide d'un diaporama, le directeur fait une présentation du projet social partagé des MJC de Valence. Les MJC déposent une demande de 3 agréments (contre un seul à ce jour) : Agréments Centre Social et Animation Collective Familles pour la MJC Châteauvert et agrément Espace de Vie Sociale pour la MJC Grand Charran. Une convention inter MJC sera produite pour déterminer les modalités de répartition de ces financements. Le comité de prévalidation se réunit le Mercredi 15 Mars à 19h00 à la MJC Châteauvert pour présenter à la CAF et à la Ville de Valence les axes de travail de ce nouveau projet social. La commission d'agrément de la CAF rendra sa décision le 11 Avril 2017.

#### **6 / Divers**

- Départ volontaire d'un salarié : Samira LASFAR a pris la décision de mettre fin à son contrat de travail au 31 Mars 2017. Une rupture d'un commun accord est en cours

- Formation Déclaration Sociale Nominative (DSN) logiciel de paie : Le directeur propose de mettre en place avec la secrétaire comptable une formation pour le passage à la DSN suite à la loi de simplification administrative. Le coût de la formation s'élève à 1300€. La formation se déroulera à la MJC Châteauvert et prendra en compte les pratiques internes de gestion des paies des salariés. Le CA approuve par 18 voix POUR et 1 abstention.

- Journée ESCALADE : Les bénévoles de l'activité ESCALADE ont fait la démarche de proposer une journée escalade (11 Mars) à la Halle du Polygone avec des démonstrations et des ateliers sur le mur.

- Audition de piano le 19 Mars : Avec l'arrivée de la salariée, une audition de piano avec les adhérents aura lieu à la MJC le Dimanche 19 Mars à partir de 10h00. Une trentaine d'adhérents s'essaiera devant leur premier public !

- Dynamique régionale des MJC : Une réunion des associations départementales MJC aura lieu à Lyon le 11 Mars en présence de la Confédération des MJC de France pour travailler sur la mise en place d'une Union Régionale (Plateforme technique) afin de pouvoir disposer d'une représentation des MJC à l'échelle régionale et d'assurer le lien entre le local et le national (actions de réseau, supports pédagogiques et aide technique).

- Exposition de peinture sur LE BEAU à la Galerie de Gérard Zilberman : 26 Mars à 15h30

PROCHAINS CONSEILS D'ADMINISTRATION :

MARDI 04 AVRIL à 19h00

JEUDI 04 MAI à 19h00

PROCHAIN BUREAU

MERCREDI 29 MARS à 15h00



Habillage façade entrée  
tôle alu 15/10ème finition brossé arrondi  
marquage adhésif

MJC CHATEAUVERT	VALENCE
Le 23.02.2017	Référence: 17-LA-MJCCHATEAUVE
<b>DROMENSEIGNE</b> <small>DESIGN ALÉTIQUE</small>	
Cette maquette ne peut être reproduite sans l'accord de DROMENSEIGNE articles 1-2-3 de la loi n°57-298 du 11 mars 1957	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A modifier	Validé